La LETTRE
www.ceser.paysdelaloire.fr

CESER PAYS DE LA LOIRE
CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL

FEMMES - HOMMES

Entre inerties et avancées

Quels leviers pour une égalité réelle ?

Où en est concrètement l'égalité entre les femmes et les hommes ? Si le principe d'une équité entre les deux sexes fait largement consensus, il se heurte encore à des freins. Certes, des avancées considérables ont eu lieu et à un rythme particulièrement soutenu depuis mai 1968. Mais, en matière d'égalité, le droit a davantage évolué que les mentalités. Autrement dit, la multiplicité des lois ne s'est quasiment pas traduite dans les faits, car les inégalités sont ancrées dans l'éducation et le quotidien. Face à ces barrières et inerties, les lois doivent-elles être plus contraignantes ? Faut-il mener des politiques de discrimination positive ? Quels moyens mettre en œuvre face à la résistance de certains préjugés ?

À l'aune des réalités ligériennes et de témoignages de personnalités locales, le CESER des Pays de la Loire tente par cette étude réalisée à son initiative d'apporter des éléments de réponses à ces interrogations et surtout propose quelques pistes pour tendre vers une égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Trois questions à Christiane Lebeau, rapporteure de l'étude

"Les pouvoirs publics peuvent faire évoluer les mentalités"

Quelle est l'origine de cette étude ?
La commission "santé-social" du CESER des Pays de la Loire souhaitait engager un travail sur les discriminations, or la plus grande d'entre elles reste celle à l'égard des femmes. Ce cheminement nous a amené à réfléchir sur la place et la liberté de choisir de la femme, tant dans la société que dans la cellule familiale. Notre travail s'est finalement centré sur l'état des avancées et des inerties en matière d'égalités entre femmes et hommes, car on constate des progrès significatifs au regard de l'histoire, mais aussi des pesanteurs très fortes.

Comment avez-vous procédé ?
Nous avons sélectionné les structures à auditionner de manière à avoir une vision la plus exhaustive possible de la situation des femmes et des jeunes filles en Pays de la Loire, à la fois dans la société et dans leur contexte familial, scolaire, professionnel, sportif... Aussi, nous sommes allés en foyers de jeunes travailleurs, au Centre d'information des droits de la femme et de la famille (CIDFF), à l'Espace Simone de Beauvoir à Nantes, au Cnam et même au rectorat de l'Education nationale... Nous avons mené une cinquantaine d'auditions sur tout le territoire, en ciblant un panel composé d'adolescents et d'adultes actifs parmi lesquels des femmes agricultrices, des élues de gauche et de droite, des enseignants et des élèves.

Quels principaux enseignements en avez-vous tiré ?
Le résultat de ce travail ne m'a pas réellement surprise, en revanche je constate que l'égalité femme-homme n'est toujours pas gagnée et qu'il y a encore du travail à fournir. Tout le monde s'accorde sur le constat au nom de l'égalité républicaine, reste maintenant à mettre en œuvre l'égalité réelle. Pour ce faire, il faut casser les stéréotypes. Mais la principale difficulté est que l'Education nationale et les diverses structures associatives existantes ne peuvent rien toutes seules, car tout commence au sein de la famille. Le discours et le comportement des pouvoirs publics sont essentiels pour permettre une prise de conscience et faire évoluer les mentalités.

Christiane Lebeau, rapporteure

À SAVOIR

La santé des deux sexes à la loupe

En complément du rapport du CESER, l'Observatoire régional de la santé a réalisé pour la toute première fois une étude sur la santé des hommes et des femmes en Pays de la Loire. Elle révèle que l'espérance de vie des hommes est, comme sur le reste de la France, inférieure de 6 ans à celle des femmes. Si ces dernières se perçoivent en moins bonne santé que les hommes, ils sont les plus atteints par des maladies graves.

Découvrir et suivre le CESER via sa newsletter et sur Twitter ceserPDL

L'intégralité de l'étude

En Pays de la Loire, on sait transcender les clivages

En matière d'égalité entre les femmes et les hommes, les Pays de la Loire diffèrent peu de la situation nationale et contrairement aux idées préconçues, la volonté d'égalité entre les sexes est identique sur tout le territoire régional. Certes la métropole nantaise compte de nombreuses associations militantes, pour autant les initiatives pour défendre cette égalité existent aussi en milieu rural, et les acteurs font preuve d'un enthousiasme tout aussi vaillant.

Ici comme ailleurs dans l'Hexagone, les inégalités sont les plus marquées dans le milieu socio-professionnel. Certaines professions restent identifiées comme plutôt masculines (production) et d'autres plutôt féminines (secteur social), les écarts de salaire persistent, enfin les postes d'encadrement et à très haute responsabilité sont toujours occupés par des hommes. Même en politique, les femmes peinent à atteindre le sommet de la hiérarchie des institutions et collectivités locales.

Le sexisme demeure également présent dans les milieux sportifs (voir graphique) et scolaires. Cependant, cette étude montre que partout sur le territoire des Pays de la Loire la volonté de faire évoluer les mentalités existe et que les Ligériens savent transcender les clivages pour avancer ensemble et tendre vers plus d'égalité. De plus, des parcours de Ligériennes à l'instar d'Isabelle Mercier, secrétaire régionale de la CFDT et de Christiane Lambert, 1re présidente de la FNSEA, montrent qu'il n'y a pas de déterminisme sexué pour exercer des responsabilités ou un métier, d'autant moins que les progrès techniques réduisent les inégalités physiques entre femmes et hommes (maniement des engins agricoles, transport routier). Ainsi, une multiplicité de leviers sont utilisés (pédagogiques, grand public, socio-culturel, militants...) avec tous un point commun : la communication en faveur d'une égalité réelle. Reste à savoir le chemin qui reste à parcourir pour l'atteindre.

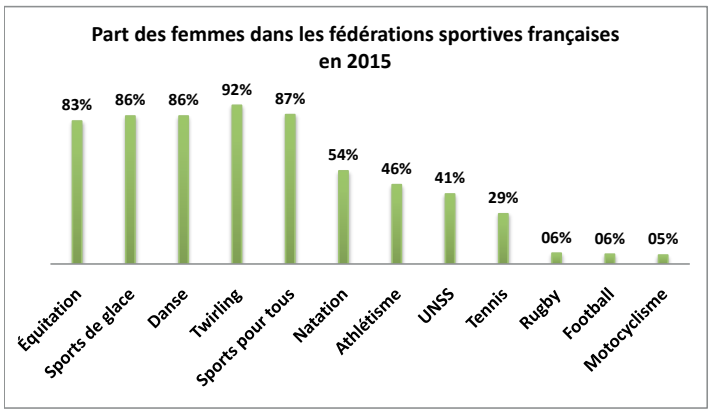

Source : Ministère des Droits des femmes "Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes" l'Essentiel, Édition 2017.

Bien que les Pays de la Loire soient la région française qui compte le plus fort taux de femmes licenciées (35 %, avec toutefois un fort décrochage des filles à l'adolescence), certains sports restent toujours très sexués à l'instar du football, du cyclisme et du tennis majoritairement pratiqués par des hommes, tandis que la gymnastique, l'équitation et les sports de glace le sont par des femmes. Dès que les fédérations décident d'instaurer la parité et de placer à égalité les championnats fille et garçon, les choses évoluent, à l'instar de la boxe française.

653 euros

écart entre le montant moyen de la retraite des femmes en 2014 (1 007 euros) et celui des hommes (1 660 euros) qui s'explique en partie par les ruptures de parcours (grossesses) et les différences de salaire. Cet écart est d'autant plus marqué dans les Pays de la Loire que la région présente le plus fort taux de femmes travaillant à temps partiel.

Source : Ministère des Droits des femmes "Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes" l'Essentiel, Édition 2017.

Les femmes dans la politique

La politique est le domaine où l'égalité femmes-hommes a le plus progressé sous l'effet de la loi sur la parité de juin 2000 qui se présente plus comme une "injonction" qu'un simple levier. Si lors des dernières élections, la parité sur liste a favorisé une réelle égalité, on constate toujours une très forte représentation masculine dans les exécutifs et en particulier dans le triumvirat : président, directeur de cabinet et directeur général des services. De plus, la répartition des délégations relève toujours d'un atavisme sexiste prononcé. Le CESER des Pays de la Loire constate que lorsque "la parité n'est pas imposée aux institutions (ex : les intercommunalités) le pouvoir reste entre les mains des hommes".

Se donner les moyens d'atteindre l'égalité réelle

Si la façon d'appréhender l'égalité entre les femmes et les hommes évoluent dans les discours, les anciens clichés perdurent dès qu'on revient à des réalités très concrètes, surtout quand il est question de prendre ou de partager le pouvoir. Au final, les comportements sexistes proviennent davantage de clichés éducatifs et culturels, et les freins à l'égalité réelle entre filles/garçons et femmes/hommes sont plutôt liés à des représentations ou des tabous, voire des interdits. Du coup, chacun agit par réflexe.

> « On ne mendie pas un droit juste, on se bat pour lui. »
>
> Gisèle Halimi,
> avocate et militante féministe

Tout l'objet consiste donc à tenter de parvenir à une société plus inclusive qui offre les mêmes opportunités aux femmes et aux hommes. Mais comment atteindre l'égalité réelle ? Quels outils mettre en œuvre pour favoriser les libres-choix ? Il est certes de la responsabilité des femmes de faire valoir leurs droits et de rivaliser avec les hommes pour décrocher les mêmes responsabilités. La vigilance reste de mise toutefois car à vouloir fixer trop de règles en faveur de la parité, se profile le risque de "substituer un pouvoir matriarcal au pouvoir patriarcal préexistant", comme le soulignent les responsables du syndicat étudiant l'UNEF dont les instances sont devenues très majoritairement féminines. Le CESER propose quelques pistes et moyens d'action favorisant une réelle égalité femmes-hommes.

Les préconisations du CESER

Des espaces publics asexués

La ville est encore trop souvent faite par les hommes pour les hommes. La place des uns et des autres s'effectue selon le sexe auquel on appartient. L'enjeu pour les femmes et les filles consiste à se réapproprier l'espace public qui est commun à tous. Dès sa conception, l'aménagement de l'espace public doit être pensé pour en faciliter et sécuriser l'accès, ce qui nécessite d'aider les communes à acquérir de nouveaux réflexes. L'architecture des établissements scolaires et notamment des lycées sous maitrise d'ouvrage de la Région, ainsi que des structures sportives doit également évoluer pour assurer un accès égal fille/garçon. Il s'agira par exemple d'éviter les espaces sexués (terrain de football au milieu de la cour de récréation) et d'adapter des lieux où filles et garçons se sentent à leur aise.

Une communication sans cliché

Pour lutter contre les clichés et autres réflexes, la Région doit montrer l'exemple et s'assurer que tous ses supports de communication garantissent l'égalité femmes-hommes. L'institution régionale a un rôle majeur à jouer dans ce sens notamment dans tous les secteurs qui relèvent de sa compétence. En matière de politiques d'orientation et d'information sur les parcours professionnels, il conviendrait de modifier la représentation des métiers en valorisant les parcours jugés inhabituels et cesser de stéréotyper les professions en associant systématiquement un garçon à un métier considéré comme masculin, idem pour les filles. La Région doit aussi veiller à la formation des salariés du secteur sanitaire et social en contact avec les enfants et les jeunes ainsi qu'à l'importance de la prise en compte de la mixité dans l'exercice de leur métier.

> « La masculinisation du métier de développeur en informatique est le fruit de clichés, les premiers PC dans les familles étaient offerts aux garçons. J'ai pu accéder à l'informatique car ma famille a toujours veillé ce que je fasse ce que j'aimais. »
>
> Cécilia Bossard, cheffe de projet en informatique au CHU de Nantes et membre de l'association de programmat.eur.rice.s informatiques.

8 300
nombre de femmes chauffeur-routier en 2016 en France contre 80 en 1978.

Source : Europe-camions.com

Retrouvez l'intégralité des études sur le site internet **ceser.paysdelaloire.fr**

Favoriser l'égalité des chances

Les freins à la prise de responsabilité des femmes tiennent pour partie à l'éducation reçue au sein de l'environnement familial, scolaire et culturel, mais aussi aux difficultés rencontrées pour se libérer de certaines contraintes. C'est dans ce sens que le CESER préconise à la Région d'inciter les intercommunalités à engager des réflexions sur la question de la garde des enfants et les soutenir pour créer des crèches et /ou des maisons d'assistants maternels. Les associations agissant en faveur des droits des femmes mériteraient de bénéficier du soutien financier de la Région qui gagnerait également à mettre en place une plateforme des structures régionales contribuant à l'égalité sur l'ensemble du territoire.

Le Conseil régional devrait aussi favoriser cette égalité dans son fonctionnement, en sensibilisant son personnel d'une part, et d'autre part en veillant à son respect dans les réponses aux appels d'offre. Aussi, le CESER suggère d'instaurer des critères relatifs aux comportements sociétaux que les associations, les entreprises et les grands réseaux régionaux devront obligatoirement respecter pour accéder aux consultations de la Région et bénéficier de ses aides.

Les engagements du CESER

Le CESER des Pays de la Loire se fixe aussi des règles de bonne conduite pour aller vers plus d'égalité réelle entre femmes et hommes en commençant par désigner des conseiller.e.s chargé.e.s de veiller à ce que cette question soit toujours prise en compte dans ses travaux. Il souhaite instaurer la parité dans toutes ses structures et groupes de travail, y compris l'accès aux responsabilités et aux représentations. Un binôme mixte de rapporteur.e.s pourrait être exigé pour chaque étude et/ou rapport. Enfin, il préconise d'organiser avec la Région et la préfecture de Région, tous les deux ou trois ans une journée bilan de l'égalité entre femmes et hommes dans les Pays de la Loire, afin de mesurer les avancées obtenues. Il envisage également de poursuivre cette étude par des travaux sur la place des femmes dans l'espace public, les violences faites aux femmes...

Journée de sensibilisation à la mixité

Parmi ses préconisations, le CESER a suggéré d'instaurer une journée régionale de sensibilisation à la mixité et au respect filles/garçons et femmes/hommes dans les lycées et les Centres de formation des apprentis (CFA). Ce temps fort annuel a été validé par le Conseil régional et la vice-présidente a d'ores et déjà annoncé qu'elle aura lieu et sera inscrite dans l'agenda de la Région.

Une lutte quotidienne

De manière plus générale et pour faire évoluer le regard de la société, le CESER invite à lutter au quotidien contre le sexisme, en particulier dans les médias, et les discriminations en continuant à légiférer, à promouvoir la mixité dès le plus jeune âge et dans tous les domaines en particulier dans l'environnement éducatif. L'égalité femmes/hommes devrait devenir le thème de grandes campagnes de communication nationale afin d'aller au-delà du seul registre des violences faites aux femmes. Sans minimiser cet aspect, le CESER considère que ce sujet très consensuel place au second plan l'égalité réelle qui gagnerait également à être valorisée au travers de parcours atypiques de femmes, mais aussi d'hommes exerçant des métiers traditionnellement réservés au sexe opposé.

La LETTRE

L'intégralité des rapports du CESER est disponible sur le site internet ceser.paysdelaloire.fr

Conseil économique social environnemental des Pays de la Loire • Tél. 02 28 20 55 80 • courriel : ceser@paysdelaloire.fr • Directeur de la publication : Jacques BODREAU • Rédacteur en chef : Fabienne Le Héno • Crédits photos : © Digital Vision, © Région Pays de la Loire / J. Herman - Les beaux matins, © fotokostic, © zeremski, © fizkes, © monkeybusinessimages, © Photo Ouest Médias pour la Région Pays de la Loire • QRcode-pro.com • Rédaction : Fabienne Proux • Secrétariat de rédaction : Maria Bergeot • Mise en page : Anima.productions • Impression : Région

CESER PAYS DE LA LOIRE
CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL